

Réf: Dossier 453109

Avis de constitution

SOCIETE « MINES DE LA DORSALE »

Siège Abidjan, Cocody Angré 22ème
arrondissement, Immeuble N'ZI, lot 3383J ilot 272, Lot
3384J, Ilot 272

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 07/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MINES DE LA DORSALE »

Objet : La société a pour objet en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :
Exploitation minière

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré 22ème
arrondissement, Immeuble N'ZI, lot 3383J ilot 272, Lot
3384J, Ilot 272

Dirigeant(s) M KOUADIO N'GUESSAN ANICET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11402 du 12/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69339/GTCA/RC/2025 du 12/11/2025

